

- seront conformes aux principes fondamentaux du pays
- seront le reflet des réalités nationales
- sont valables à long terme et
- tiennent compte de la position des autres pays.

Parmi les principes qui sont à la base de la politique étrangère du Canada se trouvent - la paix mondiale - le règne du droit - la dignité de l'homme - la croissance économique et la préservation de l'unité nationale. Les Canadiens sont généralement d'accord sur ces idéaux. J'aimerais exposer aujourd'hui certaines des politiques que nous poursuivons afin d'atteindre nos objectifs fondamentaux. La liste en est longue: aide étrangère, OTAN, maintien de la paix, contrôle des armements, Chine, Vietnam, mais elle reflète l'essentiel du rôle du Canada et de son attitude sur le plan mondial. Nous nous occupons de plus en plus de problèmes qui existent dans toutes les parties du monde, par l'intermédiaire des Nations Unies, par notre participation à des alliances, ou dans le cadre de nos relations bilatérales avec de nombreux pays. Nous nous intéressons à toute la gamme des relations entre pays, que ces rapports soient politiques, économiques ou culturels. Et nous nous soucions particulièrement des occasions qui se présentent de fournir un apport positif à la solution des problèmes internationaux dans tous ces domaines.